Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_229-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DB_251219_229

RESSOURCES HUMAINES - ADHESION AU CONTRAT POUR LA FOURNITURE, GESTION ET LIVRAISON DE TITRES RESTAURANT DEMATERIALISES ET PAPIERS - 2026 / 2029

Membres du Conseil municipal	
En Exercice	35
Présents	28
Votants	30
Pouvoir(s)	2
Absent(s)	5

Séance du 19 décembre 2025

Lieu : Halle Grenette

Date de convocation le 17 décembre 2025

Président : M. Vincent CHRIQUI, Maire

Secrétaire de séance : Océane ROULOT

Présents :
Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure GARNIER, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Laurent MAGUET, Anne CROUZIER, Dominique CADI, Roger RICHERMOZ, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA

Absents :
Christian CIOFFI, Anissa DAOUI, Michaël AYDIN, Jean-Claude PARDAL, Aurélia MASSON

Excusés, ayant donné pouvoir :
Laurent CAMPO, pouvoir à Marie-Thérèse DUSSERT, Isabelle RENARD, pouvoir à Damien PERRARD

Par délibération en date du 4 avril 2025, la collectivité a donné mandat au Centre de Gestion de l'ISERE (CDG 38), dans une logique de mutualisation, pour le représenter et négocier en son nom lors de la consultation relative à la fourniture, la gestion et à la livraison de titres restaurant, en version papier ou dématérialisée, le contrat actuel se terminant le 31 décembre 2025.

A l'issue d'une procédure d'appel ouvert, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de l'ISERE a, par délibération n° 25.2025 du 9 octobre 2025, attribué le marché relatif à la fourniture, la gestion et à la livraison de titres restaurant dématérialises et papiers pour les agents territoriaux de l'Isère à la société PLUXEE et signé un contrat cadre en date du 21 octobre 2025 avec effet au 1er janvier 2026 pour une durée de 4 ans maximum.

L'avis du Comité Social Territorial sur la présente proposition a été sollicité le 8 décembre

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_229-DE

2025.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'ADHERER** au contrat cadre de prestation sociale sous la forme de titres restaurant destinés aux personnels territoriaux souscrit par le CDG38 avec la société PLUXEE ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette adhésion.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

à Bourgoin-Jallieu ,
pour copie conforme,

Le Maire de Bourgoin- Jallieu
Premier vice-président de la CAPI
délégué aux Mobilités
Vice-président du Département
en charge de la Transition écologique
Vincent CHRIQUI

Signé par : Vincent CHRIQUI
Date : 22/12/2025
Qualité : Maire de Bourgoin-Jallieu, Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités, Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Le secrétaire de séance
Océane ROULOT

Signé par : Océane ROULOT
Date : 22/12/2025
Qualité : Secrétaire du Conseil Municipal

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en préfecture par voie dématérialisée et publié.

Le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.